

Ramadan : des élèves musulmans dispensés de sport parce qu'ils ne « peuvent » pas boire !

écrit par Lou Mantély | 19 mai 2018



Journaliste à *Présent*, Caroline Parmentier est aussi une mère de famille. Elle livre, sur sa page Facebook, un témoignage :

Je sais que le ramadan a commencé quand ma fille m'annonce que plusieurs élèves de sa classe sont dispensés de sport parce qu'ils n'ont pas le droit de boire. Essayez d'empêcher vos enfants de boire par 30 degrés au soleil si vous êtes catholique ou témoin de Jéhovah, et vous serez dénoncé comme appartenant à une secte maltraitante. Essayez de sécher le cours de sport si vous n'êtes pas musulman et il vous faudra non pas seulement un motif religieux ou un mot des parents, mais un certificat médical certifiant votre incapacité après une visite chez un médecin.

Source: <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=936907726472763&set=a.744747935688744.1073741828.100004606337905&type=3&theater>

Un petit exemple de la préférence islamique que l'on accorde bien volontiers aux Mahométans.

Leur revendication de laisser des enfants s'assécher au soleil serait légitime. En réalité, **il ne s'agit que d'une énième tentative islamique de s'imposer sur notre sol**. En effet, le ramadan n'a pas besoin d'être suivi à la lettre par les enfants. S'il fait chaud et sec, ils sont autorisés à boire un peu. Ces écoliers pourraient donc tout à fait aller au sport, et se désaltérer de temps en temps. Mais cela ferait rentrer les disciples d'Allah dans le giron de l'ordre républicain. Ce qui est tout bonnement inacceptable pour les islamiques.

Il apparaît clairement que de telles revendications seraient non seulement refusées, mais encore dénoncées si elles étaient justifiées par le catholicisme ou toute autre forme de croyance. Les bouffeurs d'identité française que sont Mélenchon, Plenel ou autres Alexis Corbière lanceraient leurs cris d'orfraie à l'entorse à la laïcité.

Mais, soumis au diktat islamique, les professeurs, élus et autres magistrats se terrent comme des larves. Ils font passer comme une « nécessité de vivre-ensemble » et un « droit à la liberté religieuse » le régime spécial et la ségrégation que demandent les musulmans.

Et vous, avez-vous d'autres témoignages à livrer sur ce grignotage de nos lois, de nos principes et de notre société par l'islam, en cette période maudite de ramadan?

Montage photo: Jean-Louis Chollet